

Fédération Française

des Associations et Clubs de Camping-Cars



AIRES D'ACCUEIL / AIRES DE SERVICES

**Aires d'accueil, les besoins
Aires de service, les besoins
Réaliser une aire de service**





AIRES D'ACCUEIL AIRES DE SERVICES



➤ Aires d'accueil, les besoins

L'aire d'accueil pour camping-cars se distingue d'une place de parking, par le fait qu'elle offre des conditions requises pour passer la nuit.

Au minimum :

- Dans un endroit calme et sécurisant,
- Prévus sur un sol stabilisé.
- D'un accès facile et fléché ; attention à la hauteur : un camping-car peut dépasser 3m.
- Pourvus de conteneurs pour les déchets ménagers.

Si possible :

- Située à proximité des commerces, des restaurants et des centres touristiques (1 ou 2 km) ou desservie par les transports en commun.
- Eclairée.
- Ombragée.
- Prévus sur des emplacements matérialisés d'au moins 5m sur 8m.

Dans tous les cas :

- Limiter la durée de stationnement à 1 ou 2 jours afin de faciliter la rotation dans les zones fortement touristiques ou à certaines périodes de l'année.
- Suivant la configuration des lieux éviter de dépasser une dizaine d'emplacements.

Ce type d'espace peut se mettre en place, à peu de frais, dans la plupart des communes françaises.

La FFACCC, ses adhérents et les clubs s'investissent auprès des élus pour les convaincre, qu'avec un peu de bonne volonté et quelques conseils ils peuvent :

- Soit attirer de nouveaux touristes.
- Soit mieux gérer les flux à certaines périodes.

Commentaire :

Une aire d'accueil peut être associée à un espace technique, appelé aussi aire de services, mais ce n'est pas indispensable. En fonction de la configuration locale cette dernière peut être située dans un autre endroit de la commune.

Dans le cas d'une politique globale de l'accueil des camping-caristes, ces équipements peuvent être envisagés à l'échelon communauté de communes ou bassin touristique : aires d'accueil en nombre suffisant en fonction de la fréquentation (éviter les concentrations), aires de services par rayon de 15/20 km.



➤ Aire de service, les besoins

LES BESOINS :

On peut définir le camping-car comme un véhicule habitable et autonome en électricité, chauffage, réfrigération, WC et eau, avec la récupération et le stockage des eaux grises (vaisselle, douche) des eaux noires (WC chimiques).

L'autonomie d'un camping-car étant limitée à deux ou trois jours, rend nécessaire le ravitaillement en eau propre et la vidange des eaux usées et des toilettes chimiques.

■ Vidange des eaux grises

Les eaux grises (vaisselle et douche) sont stockées dans des réservoirs situés sous le plancher du camping-car ; leur vidange s'effectue par des vannes, positionnées différemment selon les modèles. La vidange est généralement prévue pour être effectuée directement au sol.



■ Vidange des eaux noires : (WC avec additif chimique)

Les réservoirs mobiles (cassettes) peuvent être transportés jusqu'à un point de vidange. Ce peut être un vidoir spécialement prévu pour cet usage. Les réservoirs mobiles actuels comportent généralement un bec verseur qui peut être introduit directement dans un orifice de réception. Le réceptacle de vidange devra être assez large.

Observation : Certains véhicules sont équipés de wc nautiques ; fixes ; cette particularité peut être prise en compte en incluant une section relevable dans la grille de vidange des eaux usées (voir la partie « Réaliser une aire de service »).



AIRES D'ACCUEIL AIRES DE SERVICES



■ Ravitaillement en eau

Les besoins, de 50 à 100 litres tous les 2 ou 3 jours, peuvent être assurés de façon satisfaisante par :

- un robinet fileté 20 x 27 où s'adaptera le tuyau que possède tout camping-cariste, **pour le remplissage du réservoir d'eau potable.**
- un deuxième robinet sans filetage **pour le rinçage des cassettes.**

Il est important d'avoir deux robinets pour des raisons évidentes d'hygiène. Il convient en effet d'éviter qu'un même tuyau ou robinet serve à faire le plein d'eau potable et à rincer la cassette des WC.

- une commande à poussoir évitera le gaspillage de l'eau.



■ Dépôt des déchets ménagers

Les camping-cars sont les seuls véhicules automobiles qui comportent une poubelle, mais elle est petite : un container sera apprécié à proximité.

D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, CET ÉQUIPEMENT DEVRA :

- **Si possible être accessible dans les deux sens de part et d'autre pour les manœuvres entrée et sortie.**
- **Être disponible toute l'année, c'est-à-dire hors gel pour la prise d'eau.**
- **Être le plus simple possible pour faciliter l'entretien et le nettoyage.**
- **Ne pas comporter de prise électrique : les camping-caristes n'en ont pas besoin : ils rechargent leurs batteries en roulant ou par l'intermédiaire de panneaux solaires.**

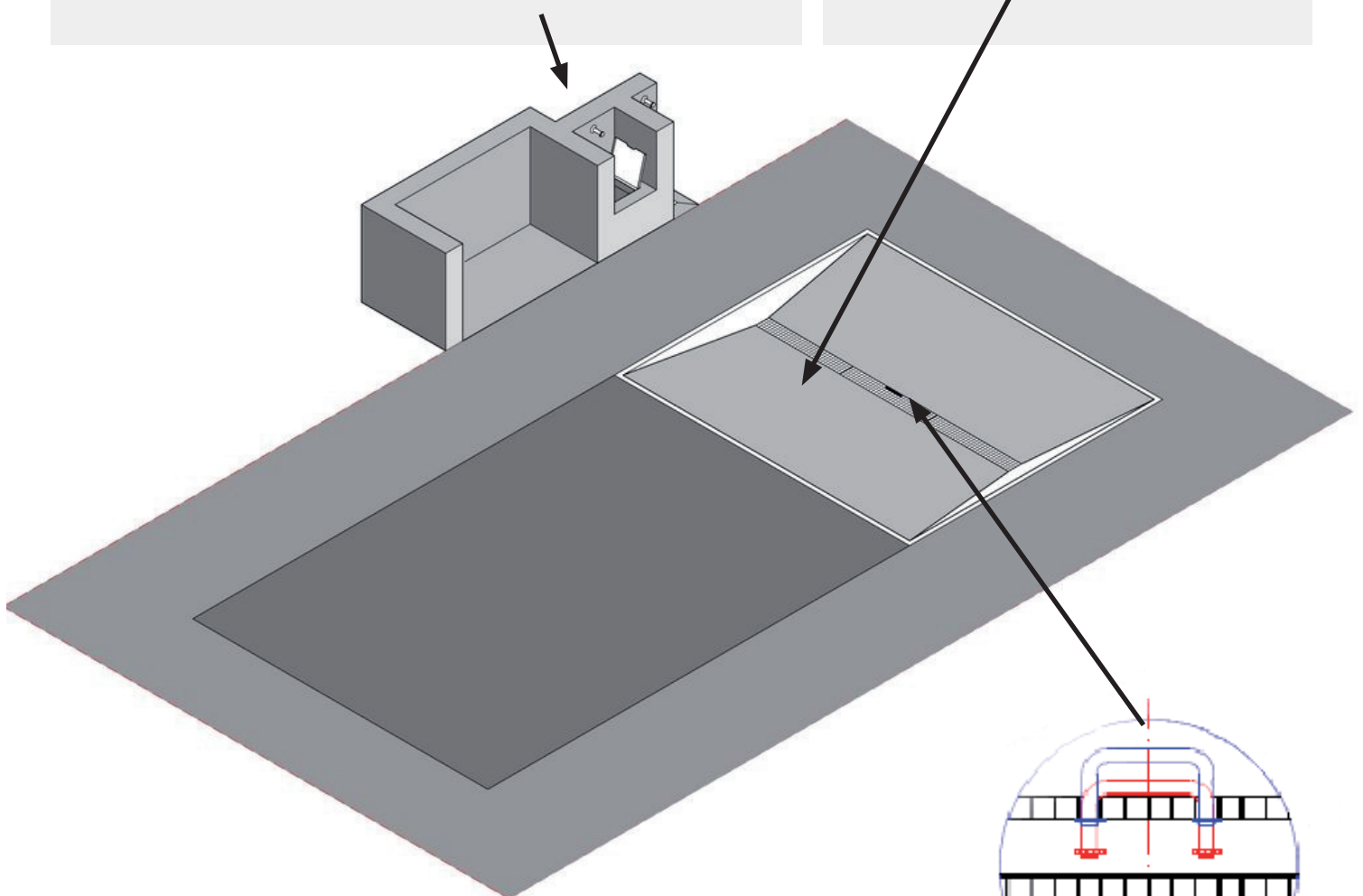


➤ Réaliser une aire de service

Elle comporte deux parties :

■ **Deux ou trois compartiments techniques** : conteneur à déchets, vidoir de cassette amovible de WC et distribution d'eau propre.

■ **Une aire de vidange bétonnée** située dans une surface stabilisée plus grande.

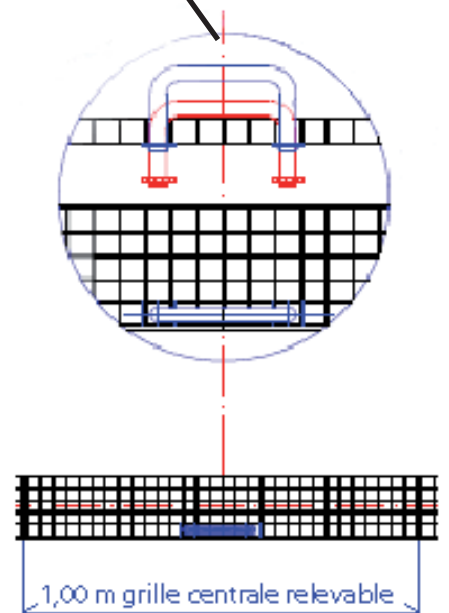


AIRE DE VIDANGE BÉTONNÉE (3,0 à 4,0 m X 3,5 à 4,0 m)

En son milieu un caniveau avec grilles pour la vidange des eaux grises (eau savonneuse douche / vaisselle).

4 plans inclinés collectent les eaux vers ce caniveau central.

Le fond du caniveau en pente se termine par un tuyau pour l'évacuation vers les égouts via un regard siphoné.





AIRES D'ACCUEIL AIRES DE SERVICES



Remarque : contrairement aux cassettes WC amovibles et portables, certains véhicules sont équipés d'un réservoir WC fixe et devront vidanger sur ce caniveau. Ce qui implique pour cette opération d'avoir la possibilité de relever une grille du caniveau pour ne plus avoir d'obstacle aux matières et papiers qui sans cela pourraient rester sur la grille. D'où la poignée amovible sur la grille.

Cette aire de vidange bétonnée sera positionnée sur une surface stabilisée de 3,00 à 4,00m de largeur sur 8,00m de longueur : l'ensemble devant résister au passage des véhicules, certains étant en catégorie poids lourd.

L'idéal est que l'ensemble de cet espace technique présente une surface libre d'obstacle d'environ 10,00m X 6,00 m, certains camping-cars pouvant mesurer plus de 7,50 m et dépasser 3,00 m de haut.

COMPARTIMENTS TECHNIQUES

■ **Compartment conteneur à déchets**, s'il n'en existe pas à proximité pour protéger le conteneur du vent .

■ **Compartment vidoir de cassette WC amovible.**

Constitué d'une cuvette en béton lisse ou paroi inox fermée par un couvercle relevable.

Un robinet à poussoir situé au dessus de la cuvette (46cm) permet après vidange de la cassette le rinçage du vidoir et de la cassette.

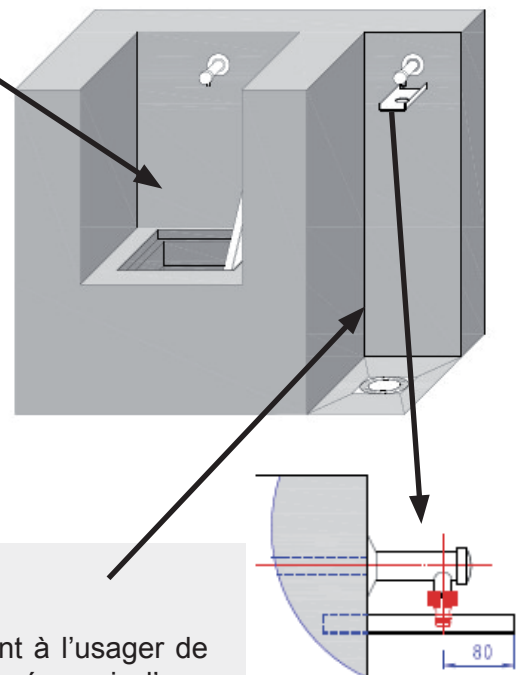
Dans le tuyau d'évacuation un croisillon pour retenir le bouchon (Ø70mm) d'une cassette WC qui serait tombé malencontreusement dans le tube.

Pour des questions évidentes d'hygiène il est important que ce compartiment soit séparé de celui de l'eau propre.

■ **Compartment eau propre**

Avec un robinet à poussoir à **embout fileté 20/27** permettant à l'utilisateur de visser un raccord solide d'un tuyau pour le remplissage du réservoir d'eau propre de son véhicule. En partie basse un siphon de cour permet l'évacuation des surplus d'eau

Pour rendre impossible la contamination du robinet d'eau propre par l'introduction sur celui-ci du tube de vidage d'une cassette (par un utilisateur indélicat), **sera fixée une plaque sous le robinet**. Cette plaque, percée d'un trou Ø40mm laisse le passage du jet d'eau mais empêche tout contact du tube de la cassette (Ø60 mm) avec ce robinet. du vent .





**AIRES D'ACCUEIL
AIRES DE SERVICES**



POSITIONNEMENT DES COMPARTIMENTS TECHNIQUES SUR L'AIRE

A choisir suivant situation locale mais notre préférence va vers les compartiments techniques situés sur le grand côté permettant la sortie du véhicule dans le même sens que celui d'arrivée et donc un dégagement meilleur et plus rapide, sans manœuvres.

↳ Exemple de réalisation





**AIRES D'ACCUEIL
AIRES DE SERVICES**



NOUS CONTACTER :



**FFACCC
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS
ET CLUBS DE CAMPING-CARS**

20-22 rue Louis Armand - 75015 PARIS - contact@ffaccc.fr

www.ffaccc.fr